

DEAL HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 28, rue Lamartine – 69800 SAINT-PRIEST
799 068 440 RCS LYON

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Certifiés sincères et véritables par
La Présidente,
La société HDF,
représentée par M. Olivier DUFOURT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text of the certificate.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 086 841		2 086 841	2 660 474	573 633-	21.56-
Chiffre d'affaires NET	2 086 841		2 086 841	2 660 474	573 633-	21.56-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 326	4 689	2 637	56.24
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 194	70 498	54 304-	77.03-
Autres produits			13	10	3	28.68
Total des Produits d'exploitation (I)			2 110 375	2 735 672	625 297-	22.86-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			582 841	1 064 323	481 482-	45.24-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			364-	3 779-	3 414	90.36
Autres achats et charges externes *			664 034	816 084	152 049-	18.63-
Impôts, taxes et versements assimilés			22 509	21 787	722	3.31
Salaires et traitements			631 777	615 285	16 492	2.68
Charges sociales			189 620	186 559	3 061	1.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 696	7 887	2 190-	27.77-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				7 500	7 500-	100.00-
Autres charges			25	18	7	40.16
Total des Charges d'exploitation (II)			2 096 139	2 715 664	619 526-	22.81-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 236	20 008	5 771-	28.85-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 109	3 576	1 533	42.85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 109	3 576	1 533	42.85
2. Résultat financier (V-VI)	5 109-	3 576-	1 533-	42.85-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 127	16 431	7 304-	44.45-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 416	5 000	3 584-	71.67-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 416	5 000	3 584-	71.67-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 500		7 500	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 921	1 921-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 500	1 921	5 579	290.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 084-	3 079	9 162-	297.59-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 111 791	2 740 672	628 881-	22.95-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 108 747	2 721 161	612 414-	22.51-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 044	19 510	16 466-	84.40-

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

2 456 1 662
IMPLID CORCEP LYON

DEAL HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 28, rue Lamartine – 69800 SAINT-PRIEST
799 068 440 RCS LYON

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Certifiés sincères et véritables par
La Présidente,
La société HDF,
représentée par M. Olivier DUFOURT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Dufourt', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	330 000		330 000	330 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	23 345	20 148	3 197	4 382	1 185-	27.04-
	Autres immobilisations corporelles	52 820	49 079	3 741	6 652	2 911-	43.76-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	45 768		45 768	40 409	5 360	13.26	
Total II	451 933	69 227	382 706	381 443	1 264	0.33	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 197		8 197	7 832	364	4.65
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 853	7 853-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	399 448		399 448	389 199	10 248	2.63
	Autres créances	20 408		20 408	43 660	23 251-	53.26-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	332 794		332 794	401 961	69 167-	17.21-	
Charges constatées d'avance (3)	2 690		2 690	1 668	1 022	61.29	
Total III	763 537		763 537	852 174	88 637-	10.40-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 215 470	69 227	1 146 243	1 233 617	87 373-	7.08-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

45 768

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	178 419	158 909	19 510	12.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 044	19 510	16 466-	84.40-
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	291 463	288 419	3 044	1.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		7 500	7 500-	100.00-
	Total III		7 500	7 500-	100.00-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	112 617	110 161	2 456	2.23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 677	93 781	49 104-	52.36-
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 671	469 962	265 292-	56.45-	
Dettes fiscales et sociales	166 124	213 381	47 257-	22.15-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	241 390	17 439	223 951	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	85 302	32 973	52 329	158.70
	Total IV	854 780	937 698	82 917-	8.84-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 146 243	1 233 617	87 373-	7.08-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

854 780

937 698

DEAL HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 28, rue Lamartine – 69800 SAINT-PRIEST
799 068 440 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 MAI 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

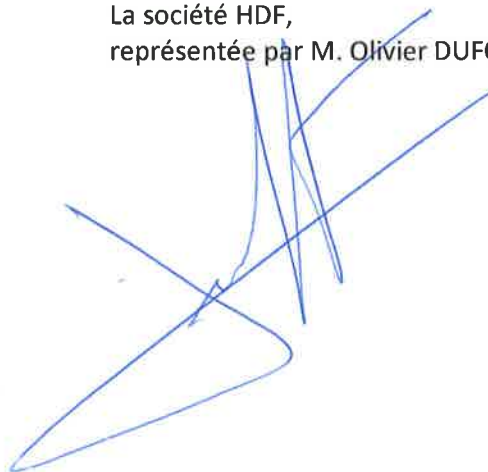
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant 3 043,93 euros, ainsi qu'il suit :

- en totalité au compte « autres réserves » pour 3 043,93 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Eligibles à l'abattement de 40 %	Non éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2021	-	-	-
31 décembre 2020	-	-	-
31 décembre 2019	90 000 €	-	90 000 €

Certifié conforme par
La Présidente,
La société HDF,
représentée par M. Olivier DUFOURT



DEAL HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 28, rue Lamartine – 69800 SAINT-PRIEST
799 068 440 RCS LYON

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Certifiés sincères et véritables par
La Présidente,
La société HDF,
représentée par M. Olivier DUFOURT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Dufourt', written over a horizontal line.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 146 243.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 086 841.42 Euros et dégageant un bénéfice de 3 043.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	330 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 745		1 600
Matériel de transport	52 820		
TOTAL	74 565		1 600
Prêts, autres immobilisations financières	40 409		5 360
TOTAL	40 409		5 360
TOTAL GENERAL	444 973		6 960

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			330 000	330 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 345	23 345
Matériel de transport			52 820	52 820
TOTAL			76 165	76 165
Prêts, autres immobilisations financières			45 768	45 768
TOTAL			45 768	45 768
TOTAL GENERAL			451 933	451 933

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 363	2 785		20 148
Matériel de transport	46 168	2 911	0-	49 079
TOTAL	63 531	5 696	0-	69 227
TOTAL GENERAL	63 531	5 696	0-	69 227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 785				
Matériel de transport	2 911				
TOTAL	5 696				
TOTAL GENERAL	5 696				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	7 500		7 500		
TOTAL	7 500		7 500		
TOTAL GENERAL	7 500		7 500		
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	45 768	45 768	
Autres créances clients	399 448	399 448	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 096	16 096	
Débiteurs divers	4 312	4 312	
Charges constatées d'avance	2 690	2 690	
TOTAL	468 314	468 314	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	204 671	204 671		
Personnel et comptes rattachés	29 917	29 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 868	52 868		
Taxe sur la valeur ajoutée	73 525	73 525		
Autres impôts taxes et assimilés	9 814	9 814		
Groupe et associés	112 617	112 617		
Autres dettes	241 390	241 390		
Produits constatés d'avance	85 302	85 302		
TOTAL	810 103	810 103		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Activité de fontainerie	330 000			330 000	
Total	330 000			330 000	

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 792
Autres créances	4 312
Total	27 104

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 799
Dettes fiscales et sociales	19 063
Total	66 862

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 690
Total		2 690
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		85 302
Total		85 302

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		27 923
Indemnités de fin de carrière	27 923	
Total (1)		27 923

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements retraite mentionnés dans l'annexe tient compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux de rotation du personnel de 1%
- taux de croissance des salaires de 1%
- taux d'actualisation de 3.77 %
- convention collective des travaux publics.

Le 02/03/2023
OLIVIER DUFOURT PRESIDENT HDF

Rapports du Commissaire aux Comptes

DEAL HYDRAULIQUE

Exercice Clos le 31 DECEMBRE 2022

« DEAL HYDRAULIQUE »

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros

28 rue Lamartine

69.800 SAINT-PRIEST

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **DEAL HYDRAULIQUE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
- La note « Fonds commercial » de l'annexe expose l'origine du fonds de commerce qui s'élève à 330.000 €. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont porté sur le contrôle du test de dépréciation de ce fonds de commerce et de l'information donnée en annexe. Nous nous sommes également assuré que ce fonds de commerce figurant au bilan ne justifiait pas la constitution de provision.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

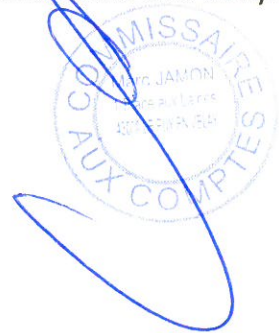
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

◆ ◆ ◆

Fait à **Le Puy-en Velay**,
Le 25 mars 2023
Pour le **Cabinet HERMITAGE-AUDIT**,

Marc JAMON,
Commissaire aux Comptes.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	330 000		330 000	330 000			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	23 345	20 148	3 197	4 382	1 185-	27.04-	
	Autres immobilisations corporelles	52 820	49 079	3 741	6 652	2 911-	43.76-	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	45 768		45 768	40 409	5 360	13.26		
Total II	451 933	69 227	382 706	381 443	1 264	0.33		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	8 197		8 197	7 832	364	4.65	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 853	7 853-	100.00-	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	399 448		399 448	389 199	10 248	2.63	
	Autres créances	20 408		20 408	43 660	23 251-	53.26-	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	332 794		332 794	401 961	69 167-	17.21-		
Charges constatées d'avance (3)	2 690		2 690	1 668	1 022	61.29		
Total III	763 537		763 537	852 174	88 637-	10.40-		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 215 470	69 227	1 146 243	1 233 617	87 373-	7.08-		

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

45 768

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	178 419		158 909		19 510	12.28
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 044		19 510		16 466-	84.40-
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	291 463		288 419		3 044	1.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			7 500		7 500-	100.00-
	Total III			7 500		7 500-	100.00-
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	112 617		110 161		2 456	2.23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 677		93 781		49 104-	52.36-
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 671		469 962		265 292-	56.45-	
Dettes fiscales et sociales	166 124		213 381		47 257-	22.15-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	241 390		17 439		223 951	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	85 302		32 973		52 329	158.70
	Total IV	854 780		937 698		82 917-	8.84-
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 146 243		1 233 617		87 373-	7.08-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

854 780

937 698

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 086 841		2 086 841	2 660 474		573 633-	21.56-
Chiffre d'affaires NET	2 086 841		2 086 841	2 660 474		573 633-	21.56-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			7 326	4 689		2 637	56.24
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 194	70 498		54 304-	77.03-
Autres produits			13	10		3	28.68
Total des Produits d'exploitation (I)			2 110 375	2 735 672		625 297-	22.86-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			582 841	1 064 323		481 482-	45.24-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			364-	3 779-		3 414	90.36
Autres achats et charges externes *			664 034	816 084		152 049-	18.63-
Impôts, taxes et versements assimilés			22 509	21 787		722	3.31
Salaires et traitements			631 777	615 285		16 492	2.68
Charges sociales			189 620	186 559		3 061	1.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 696	7 887		2 190-	27.77-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				7 500		7 500-	100.00-
Autres charges			25	18		7	40.16
Total des Charges d'exploitation (II)			2 096 139	2 715 664		619 526-	22.81-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 236	20 008		5 771-	28.85-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 109		3 576		1 533	42.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 109		3 576		1 533	42.85
2. Résultat financier (V-VI)	5 109-		3 576-		1 533-	42.85-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 127		16 431		7 304-	44.45-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 416		5 000		3 584-	71.67-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 416		5 000		3 584-	71.67-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 500				7 500	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 921		1 921-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	7 500		1 921		5 579	290.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 084-		3 079		9 162-	297.59-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 111 791		2 740 672		628 881-	22.95-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 108 747		2 721 161		612 414-	22.51-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 044		19 510		16 466-	84.40-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

2 456 1 662
IMPLID CORCEP LYON

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 146 243.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 086 841.42 Euros et dégagant un bénéfice de 3 043.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	330 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 745		1 600
Matériel de transport	52 820		
TOTAL	74 565		1 600
Prêts, autres immobilisations financières	40 409		5 360
TOTAL	40 409		5 360
TOTAL GENERAL	444 973		6 960

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			330 000	330 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 345	23 345
Matériel de transport			52 820	52 820
TOTAL			76 165	76 165
Prêts, autres immobilisations financières			45 768	45 768
TOTAL			45 768	45 768
TOTAL GENERAL			451 933	451 933

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 363	2 785		20 148
Matériel de transport	46 168	2 911	0-	49 079
TOTAL	63 531	5 696	0-	69 227
TOTAL GENERAL	63 531	5 696	0-	69 227

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 785				
Matériel de transport	2 911				
TOTAL	5 696				
TOTAL GENERAL	5 696				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	7 500		7 500		
TOTAL	7 500		7 500		
TOTAL GENERAL	7 500		7 500		
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	45 768	45 768	
Autres créances clients	399 448	399 448	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 096	16 096	
Débiteurs divers	4 312	4 312	
Charges constatées d'avance	2 690	2 690	
TOTAL	468 314	468 314	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	204 671	204 671		
Personnel et comptes rattachés	29 917	29 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 868	52 868		
Taxe sur la valeur ajoutée	73 525	73 525		
Autres impôts taxes et assimilés	9 814	9 814		
Groupe et associés	112 617	112 617		
Autres dettes	241 390	241 390		
Produits constatés d'avance	85 302	85 302		
TOTAL	810 103	810 103		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	10 000			10 000

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Activité de fontainerie	330 000			330 000	
Total	330 000			330 000	

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 792
Autres créances	4 312
Total	27 104

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 799
Dettes fiscales et sociales	19 063
Total	66 862

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 690
Total	2 690
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	85 302
Total	85 302

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		27 923
Indemnités de fin de carrière	27 923	
Total (1)		27 923

Engagements reçus

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements retraite mentionnés dans l'annexe tient compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux de rotation du personnel de 1%
- taux de croissance des salaires de 1%
- taux d'actualisation de 3.77 %
- convention collective des travaux publics.

Le 02/03/2023
OLIVIER DUFOURT PRESIDENT HDF

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES